

OMD 4 et 5 – La réduction de la mortalité infantile et l'amélioration de la santé maternelle



© ACDI/CIDA : Peter Bennett

En qualité de président du G-8 en 2010, le Canada a pris conscience de l'importante occasion qui s'offrait de progresser vers la réalisation des OMD 4 et 5, à savoir réduire la mortalité infantile et améliorer la santé maternelle. Le Canada avait déjà fait de la santé des enfants, des nouveau-nés et des mères un élément fondamental de sa nouvelle priorité : assurer l'avenir des enfants et des jeunes. Au Sommet du G-8 en juin 2010, le Canada a défendu l'Initiative de Muskoka, qui représenterait un important pas vers l'atteinte des deux objectifs en question.

Le Canada a par conséquent amené le G-8, d'autres pays et des intérêts privés à investir 7,3 milliards de dollars dans l'Initiative de Muskoka. Comme les pays du G-8 l'ont dit dans la Déclaration de Muskoka : « Nous avons la certitude que dans la période allant de 2010 à 2015, sous réserve de nos processus budgétaires respectifs, l'Initiative de Muskoka mobilisera une somme bien supérieure à 10 milliards de dollars. »

Le Canada a versé 1,1 milliard de dollars sous forme de financement additionnel à l'Initiative de Muskoka, en plus de renouveler le financement existant de 1,75 milliard de dollars, pour une contribution totale de 2,85 milliards de dollars sur cinq ans.

Selon les données de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de la Banque mondiale, au cours des cinq prochaines années, l'Initiative de Muskoka permettra d'aider les pays en développement :

- à prévenir le décès de 1,3 million d'enfants de moins de cinq ans;
- à prévenir le décès de 64 000 mères;
- à fournir l'accès aux méthodes modernes de planification familiale pour 12 millions de couples.

La Déclaration de Muskoka vise la mise en oeuvre d'interventions efficaces, efficientes et durables qui reposent sur sept principes :

- assurer la durabilité des résultats;
- miser sur des interventions éprouvées et rentables, qui sont fondées sur des faits;
- concentrer l'action sur les pays qui ont les plus grands besoins, tout en continuant de soutenir ceux qui progressent;
- soutenir les politiques et les plans nationaux des pays en matière de santé, qui bénéficient du soutien local;
- rehausser la cohérence des activités de développement par une coordination et une harmonisation améliorées;
- accroître la responsabilisation;
- consolider le suivi, les rapports et l'évaluation.

L'amélioration de la santé des mères et des enfants demande des interventions exhaustives, globales et à fortes retombées au niveau des collectivités et tout au long du continuum de soins : période prénatale, grossesse, accouchement, période postnatale et petite enfance.

L'initiative englobe entre autres les soins prénataux et postnataux; l'accouchement assisté; la planification familiale volontaire; l'éducation sanitaire; le traitement et la prévention des maladies; la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant; la vaccination; la nutrition de base; et des interventions utiles en lien avec l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement.

Aide canadienne au développement

Le Canada oriente une part importante de son aide au développement vers le secteur de la santé, soit environ 780 millions de dollars en 2008-2009. Le leadership du Canada en matière de politiques et ses contributions financières considérables à des initiatives bilatérales et multilatérales ont aidé à améliorer la santé de millions de personnes dans le monde entier. Les programmes canadiens ont contribué aux progrès accomplis à l'égard de la réduction de la mortalité infantile (OMD 4) et de l'amélioration de la santé maternelle (OMD 5) en mettant l'accent sur le renforcement des systèmes de santé de manière à offrir des services de santé équitables et durables pour tous, en particulier pour les mères et les enfants.

Le Canada, qui collabore avec des partenaires canadiens et internationaux et des pays partenaires, soutient des interventions éprouvées et efficaces qui permettent d'améliorer de manière tangible la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants. Les efforts que l'ACDI fait dans le cadre de sa Stratégie sur les enfants et les jeunes comprennent les suivants :

- programmes de vaccination et de supplémentation en micronutriments;
- soins obstétricaux et néonataux;
- soutien à l'allaitement;
- prévention et traitement du VIH/sida;
- lutte contre le paludisme;
- prévention et traitement des principales maladies de l'enfance, comme la diarrhée et la pneumonie;
- planification familiale;
- renforcement des systèmes de santé afin de dispenser des services durables aux mères et aux enfants.

Les initiatives récentes visant à améliorer la santé des mères et des enfants comprennent les suivantes :

- en 2007, le Canada a engagé 230 millions de dollars pour aider à lancer le projet pilote du mécanisme de garanties de marché (Advance Market Commitment) afin d'accélérer la distribution de vaccins contre les infections pneumococquiques dans les pays en développement. La pneumonie, la forme la plus courante d'infection pneumococquique grave, est la première cause de décès chez les jeunes enfants. La façon la plus efficace de prévenir ces décès consiste à assurer l'accès à des vaccins efficaces, sûrs et abordables. Le projet de garanties de marché représente un engagement financier global de 1,5 milliard de dollars américains que plusieurs donateurs ont pris. Ainsi, ils ont donné la garantie qu'ils paieraient les vaccins, une fois qu'ils seraient mis au point, ce qui encourage les fabricants à produire des vaccins efficaces et abordables pour les pays les plus pauvres du monde, et ce, de 15 à 20 ans plus tôt qu'ils l'auraient fait autrement. Le projet de garanties de marché est un mécanisme de paiement selon les résultats : les donateurs ne paieront les vaccins que si ces derniers satisfont à des critères d'économie et d'efficacité et que si les pays en développement en font la demande. On estime que le projet pilote pourra prévenir plus de sept millions de décès d'enfants d'ici 2030.
- Dans le cadre de l'Initiative catalytique pour sauver un million de vies, le Canada forme des travailleurs de la santé à la prévention et au traitement des maladies et à la prestation de services de santé à l'intention des groupes vulnérables que représentent les enfants. À ce jour, plus de 20 000 travailleurs de la santé ont reçu une formation.

- En Zambie, avec l'appui du Canada, plus de 4 500 travailleurs de la santé communautaire et guérisseurs traditionnels ont reçu une formation sur une approche intégrée de la prévention et de la gestion des maladies infantiles les plus courantes et les plus meurtrières. L'appui du Canada entre 2001 et 2007 a aidé environ 275 000 enfants en région urbaine et 40 000 enfants en région rurale à recevoir des soins de santé de meilleure qualité. Par conséquent :
 - les cas de diarrhée ont chuté pour passer de 41 % à 25,6 %;
 - les cas de paludisme ont été réduits pour passer de 46,8 % à 29,5 %;
 - les cas de pneumonie ont chuté pour passer de 12 % à 1,1 %.
- Au Mali, le Canada appuie le Programme de développement sanitaire et social (PRODESS). Depuis 2003, le Canada contribue à renforcer les programmes de santé régionaux du Mali dans la ville de Kayes et dans trois régions du Nord du pays, là où les indicateurs de santé sont les pires de tout le pays. Les activités qui sont mises en oeuvre dans ces régions nécessitent la participation de tous les intervenants du système de santé décentralisé du Mali, et elles sont conformes au plan de santé et aux priorités établis à l'échelle nationale. Le soutien fourni par le Canada a donné des résultats éloquentes :
 - À Kayes, le taux d'accouchement assisté a augmenté, passant de 26 % en 2003 à 57 % en 2008 (la moyenne nationale est de 61 %);
 - Dans la région de Tombouctou, le taux de consultation prénatale a augmenté, passant de 31 % en 2003 à 75 % en 2008 (la moyenne nationale est de 82 %);
 - Dans la région de Gao, le taux de couverture vaccinale a augmenté, passant de 48 % en 2003 à 94 % en 2008 (la moyenne nationale est de 94 %).
- Au Mozambique, l'ACDI appuie le plan stratégique pour le secteur de la santé du ministère de la Santé, qui comprend les objectifs suivants :
 - accroître la capacité des postes sanitaires d'offrir une gestion intégrée des maladies infantiles et des soins obstétricaux de base;
 - prévenir la transmission du VIH de la mère à l'enfant;
 - améliorer l'accès à des services accueillants pour les jeunes.
- En Haïti, par l'intermédiaire du Fonds des Nations Unies pour la population et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'ACDI aide le ministère de la Santé publique et de la Population à réduire le taux de mortalité maternelle dans trois départements d'Haïti (Nord, Nord-Ouest et Artibonite) en finançant des unités de santé communautaire et des hôpitaux ou des services d'obstétrique ciblés.